**Fiche de référence : l’utilisation du passé simple ou du passé composé avec l’imparfait**

1. L’imparfait, le passé composé et le passé simple servent à décrire **des événements passés !**
2. **Utilisation de l’imparfait et du passé simple** : pour les descriptions à l’écrit (conte, roman).

Le passé simple s’utilise pour les actions soudaines.

1. **Utilisation de l’imparfait et du passé composé** : pour rendre le récit plus familier (lettre, articles de journaux, journaux intimes).

Le passé composé s’utilise pour les actions soudaines.

**Attention** : on ne peut pas utiliser le passé composé et le passé simple dans un même texte.